

Plan de travail annuel

Pays : Haïti

Résultat(s) de l'UNDAF :

Les Institutions Nationales de Développement mettent en œuvre des politiques publiques efficaces et équitables d'accès aux services sociaux de base

Résultat(s) attendu(s) du CP :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

Promotion d'une croissance inclusive basée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la réduction de la pauvreté

Produit(s) attendu(s) du CP :

(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

La cellule de Planification Stratégique pour la mise en œuvre du DSNCRP et les Unités d'Études et de Programmation des principaux ministères sectoriels sont fonctionnelles.

La Plateforme de Gestion de l'Aide AMP est fonctionnelle et renforce la capacité du Gouvernement de gérer l'Aide Publique au Développement.

Les mécanismes de suivi/évaluation de la SNCRP sont mis en place et opérationnels.

Un cadre de dialogue entre le secteur privé, l'Exécutif et le Parlement est développé en vue de la modernisation du cadre des affaires, de la promotion de la compétitivité internationale et de l'établissement de programmes de filets sociaux de sécurité.

Des documents de plaidoyer sont élaborés et vulgarisés en accompagnement de la mise en œuvre de la SNCRP

Partenaire de réalisation :

MPCE

Autres partenaires :

Canada, Service de Coopération de l'Espagne

Texte explicatif

Le présent Programme vise à apporter un appui technique et financier au Gouvernement haïtien en vue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (SNCRP). Il s'agira dans ce projet de renforcer les capacités nationales en accordant une attention particulière à la coordination et à la planification stratégique, à la mise en œuvre de politiques publiques alignées sur les Objectifs Millénaires du Développement et orientées vers la croissance et la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de cet appui, le Projet contribuera au développement de capacités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SNCRP. A titre de partenariat avec le secteur privé, un cadre de dialogue concernant la modernisation du cadre légal des affaires sera créé et les lois handicapant la croissance seront inventoriés et révisés. Un plaidoyer sur la nécessité de mettre en place des filets sociaux de sécurité en accompagnement du SNCRP sera développé. A travers ce projet, le PNUD entend jouer un rôle de facilitateur d'un cadre de concertation pour la promotion de la compétitivité du pays et la conduite d'un plaidoyer sur la nécessité de mettre en place des filets sociaux de sécurité en accompagnement du SNCRP. Un processus participatif large impliquant tous les secteurs de la société civile ainsi que l'élaboration d'une stratégie de communication adossée à un système de diffusion des informations sur la mise en œuvre du SNCRP et sur ses résultats seront promus.


- Période couverte par le Programme : 2009-2011
- Composante du Programme : Pauvreté et OMD
- Titre de l'intervention : Programme d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
- Code budgétaire : 00070262
- Durée : Janvier-Décembre 2009

Budget estimatif sur une base de 12 mois \$2,018,286___

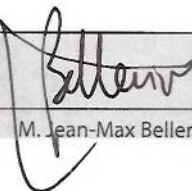
Ressources allouées :

- Gouvernement _____
- Budget ordinaire \$341,206
- Autres sources \$1, 340,599 (Espagne)
- Reliquats \$286,481
- Autres : \$50,000 (Canada)

Approuvé (PNUD) :


15 mai 2009
Mme Anne-Marie Cluckers, Directrice

Approuvé (MPCE)


M. Jean-Max Bellerive, Ministre

Plan de travail annuel

Année 2009

PRODUITS DU CP ATTENDUS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description dans le budget	Montant	
<p>Objectif : La cellule de Planification Stratégique pour la mise en œuvre du DSNCRP et les Unités d'Études et de Programmation des principaux ministères sectoriels sont fonctionnelles</p> <p>Cible 1 : Les UEP sont structurés et le personnel clé est recruté</p> <p>Ligne de Base : - Les structures de mise en œuvre du DSNCRP sont définies</p> <p>Indicateurs : Tableaux d'avancement t des activités et Rapport de mise en œuvre pour la première année du SNCRP élaborés et disponibles</p>	<p>1) Appui à gestion efficace du programme au Ministère de la Planification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un Directeur National - Recrutement d'une Secrétaire Administrative - Assistance Technique pour la Cellule Stratégique du MPCE : coordination MPCE 			x	x	PNUD	Espagne	71400 Service Contract	\$26000.00	
					x	x	PNUD	Espagne	71400 Service Contract	\$14,000.00
					x	x	MPCE	Espagne	71300 Local Consultant	\$100,000.00
								UNDP	71300 Local Consultant	\$85,000.00
								UNDP	71300 Local Consultant	\$67,000.00
		<p>2) Appui Technique aux cinq Ministères prioritaires du SNCRP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des UEP 			x	x	MPCE	Espagne	71300 Local Consultant	\$200,000.00
	<p>Cible 2 : Les équipements (ordinateurs et matériels de bureau) pour ce personnel sont achetés</p>	<p>3) Appui administratif et logistique lié aux Activités du personnel administratif et des UEP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement 			x	x	PNUD	Espagne	75100 Facilities & Administration 74500 Miscellaneous Exp	\$32,710.00 \$4,290.00
	<p>Ligne de base : Les Unités d'Étude et de Programmation (UEP) des 5 ministères clés ne sont pas fonctionnelles</p> <p>Indicateur : Plans de travail des Différentes Unités Disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'Ateliers de Travail Organisés et Création d'une Cellule de Gestion d'Information Statistique dans ces Unités d'Études 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Visite de terrain 			x	x	MPCE	Espagne	75700 Training, Workshop and Conf.	\$50,000.00
					x	x	MPCE	Espagne	71600 Travel	\$25,000.00
		<ul style="list-style-type: none"> - Publication de produits de communication - Consultation internationale pour appuyer les UEP 			x	x	MPCE/PNUD	Espagne	74200 Audio visual & print prod	\$10,000.00
				x	x	PNUD	Espagne	71200 Int' Consultant	\$18,000.00	
TOTAL ACTIVITY 1									\$652,000.00	

Objectif : La plateforme de gestion de l'aide est fonctionnelle et renforce la capacité du gouvernement de gérer l'aide publique au développement	1) Mission Evaluation - Micro-capital agreement		x			MPCE	UNDP (Trac)	72100 Contractual Services company	US\$35,000.00	
Cibles : Les deux missions (évaluation et phase pilote) sont réalisées. - Les premiers utilisateurs ont une bonne compréhension des avantages pratiques de la Plateforme Ligne de base : Mise en place d'un système pour gérer l'assistance externe et les capacités institutionnelles et techniques Indicateur : 40% des donations externes sont enregistré dans le système.	2) Contrat avec le Development Gateway Foundation - Consultation - Installation équipement de plateforme - Formation de techniciens			x	x	MPCE	UNDP (Trac)	72100 Contractual Services company	US\$215,000.00	
	3) Support Technique au Ministère du Plan - Consultation - Visite de terrain - Formation - Support administratif				x	x	MPCE	UNDP (Trac)	71300 Local Consultant	\$17,716.00
					x	x	MPCE	Espagne	71200 Consultant Intl'	\$20,724.00
TOTAL ACTIVITY 2									321,405.00	
Objectif : Les mécanismes de suivi et évaluation du DSNCRP sont en place et opérationnels Cibles : La Carte de Pauvreté est presque finalisée - La structure de base de données est montée	1) Mise à jour de la carte de la pauvreté - Consultation			x	x	ONPES	Espagne	71300 Local Consultant	\$50,000.00	
Ligne de base : l'équipe de l'observatoire de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale est mise en place Indicateur : Nombres d'Etudes de Suivi Effectuées et Mise à jour de la Carte de la Pauvreté	2) Collecter et Actualiser les Données pour mise à jour la Carte de la Pauvreté - Visite de Terrain - Equipement - Formation - Produit de communication - Support Administratif			x	x	ONPES	Espagne	71600 Travel	\$10,000.00	
				x	x		Espagne	72200 Equipment	\$20,000.00	
TOTAL ACTIVITY 3									\$150,000.00	

<p>Objectif : Développé un cadre de dialogue entre le secteur privé, l'Exécutif et le Parlement en vue de la modernisation du cadre des affaires, de la promotion de la compétitivité internationale et de l'établissement de programme de filets sociaux de sécurité</p> <p>Cibles : Le cadre réglementaire est finalisé par le CLED</p> <p>- Le cadre réglementaire pour le commerce international commence à être mis sur pied</p> <p>- Début du logiciel LegaCarta Mise sur pied de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet FNH</p> <p>- Mise en Place du Comité Local pour le Développement de Pôles de Croissance</p> <p>- Réalisation d'un Atelier de Réflexion sur le développement de pôles de croissance</p>	<p>Appui technique au CLED</p> <p>1) - Rédaction d'Etudes et Atelier sur le cadre réglementaire</p> <p>2) - Suivi des Rapports financiers</p> <p>3) - Inventaire des Lois sur le cadre réglementaire des affaires</p>			x	x		MPCE/CLED	UNDP (Trac)	16005 Avance	\$233,000.00
	<p>4) - Analyse des Lois sur le cadre réglementaire des affaires</p> <p>5) - Enregistrement dans la banque de données</p> <p>6) - Impression et Diffusion du livre blanc</p> <p>7) - Participer à la modernisation du cadre réglementaire des affaires en cherchant à mieux coordonner les initiatives publiques et privées dans ce domaine</p> <p>8) - Organisation d'Ateliers de Travail</p>			x	x		MPCE/CLED	UNDP (Trac)	16005 Avance	
<p>Lignes de base : Les multiples initiatives de promotion de l'investissement ne sont pas consolidées Il n'existe pas de politique sur les filets de sécurité sociale</p> <p>Indicateurs : 2 stratégies de mise en œuvre suite au projet</p>	<p>Appui Technique à la FNH</p> <p>- Mémoire d'accord entre le MPCE et la FNH pour une durée de 3 ans</p>	x	x				MPCE/FNH	UNDP (Trac)	72100 Contractual Services company	\$200,000.00
TOTAL ACTIVITY 4										\$433,000.00
<p>Objectif : Des documents de plaidoyer sont élaborés et diffusés amplement en accompagnement de la mise en œuvre de la SNCRP</p> <p>Cibles : Les équipes concernant le Rapport National sur le Développement Humain 2010, le Rapport Situation Economique et Sociale, le Rapport sur les OMD et le Rapport sur les handicapés sont constituées.</p> <p>- Le Rapport sur les OMD et sur les handicaps sont publiés et diffusés.</p> <p>- Les Consultants pour rédiger le Rapport National sur le Développement Humain sont engagés et commencent leur travail.</p>	<p>1) Publication RNDH 2008/ HDR 2008</p> <p>- Traduction du RNDH en créole et diffusion sur le site web du PNUD</p>	x	x				PNUD	UNDP	74500 Miscellaneous Exp.	\$3,178.00
	<p>2) Publication sur le Web de la Situation Economique et Sociale et Activités Préparatoires pour Publication de Rapport Bilan Economique et Social 2009</p>	x					PNUD/AHE	UNDP	72100 Contractual Services company	\$20,000.00
	<p>3) Préparation et Publication du Rapport sur les handicapés</p> <p>- Micro-capital agreement entre la FHAIPH et le MPCE</p>	x	x	x				MPCE/FHAIPH	Espagne	72100 Contractual Services company

Ligne de base : Bilan économique et sociale publié mais faiblement diffusé Rapport National de Développement Humain publié mais faiblement diffusé Indicateurs : - Publications des rapports - Plusieurs notes publiées dans les journaux à la suite de la diffusion des rapports	4) Activités Préparatoires pour Publication de Rapport RNDH 2009 - Consultation		x	x	x	PNUD/MPCE	Espagne	71300 Consultant	Local	\$20,000.00
	5) Publication du rapport sur les OMD			x	x	PNUD	UNDP	74200 Audio visuaal & print prod. Cost		\$10,000.00
	6) Publication - RNDH - OMD - Rapport sur les Handicapés			x	x	PNUD	Espagne	74200 Audio visuaal & print prod. Cost		\$ 60,000.00
	7) – Appui technique au Ministère - Consultation		x	x	x	PNUD	Espagne	71200 Consultant	Intl'	\$26,075.00
	8) – Diffusion - Visite de Terrain - Atelier			x	x	PNUD	Espagne UND	71600 Travel 75700 Training, Workshop and Conf.		\$29,400.00 \$20,000.00
	9) Appui Administratif au Ministère - Audit - Contrat de service - Formation - Logistique		x	x	x	PNUD	UNDP UNDP Espagne UNDP UNDP Espagne Espagne UNDP	74100 Professional Svc 71400 Contractual Services Ind. 71400 Contractual Services Ind. 75700 Training, Workshop and Conf. 75100 Facilities & Administration 75100 Facilities & Administration 74500 Miscellaneous 72500 Supplies		\$20,000.00 \$72,000.00 \$30,000.00 \$20,000.00 \$18,663.00 \$17,075.00 \$7,850.00 \$7,640.00

	10) Organisation atelier RNDH 2010 - Sélection des Animateurs - Atelier			x	x		UNDP	75700 Training, Workshop and Conf.	\$10,000.00
TOTAL ACTIVITY 5									\$461,881.00
TOTAL BUDGET 2009									US\$2,018,286.00

Outil de suivi du Plan de travail annuel (AWP)

Année _____

Composante du CP _____

Partenaire de réalisation _____

PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	DÉPENSES <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i>	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i>	PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les risques et hypothèses identifiés dans le S&E du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgis?</i> - <i>Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion</i>
PRODUIT 1 : INDICATEUR 1.1 AVEC OBJECTIF POUR L'ANNÉE : INDICATEUR 1.2 AVEC OBJECTIF POUR L'ANNÉE : INDICATEUR 1.3 AVEC OBJECTIF POUR L'ANNÉE : 				
PRODUIT 2: INDICATEUR 2.1 AVEC OBJECTIF POUR L'ANNÉE : ETC.				

I. Arrangements De Gestion

Le projet est mis en œuvre selon la modalité NEX. L'agence d'Exécution est le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Pour la mise en œuvre de la modalité NEX, la procédure de paiement direct sera utilisée dans le projet.

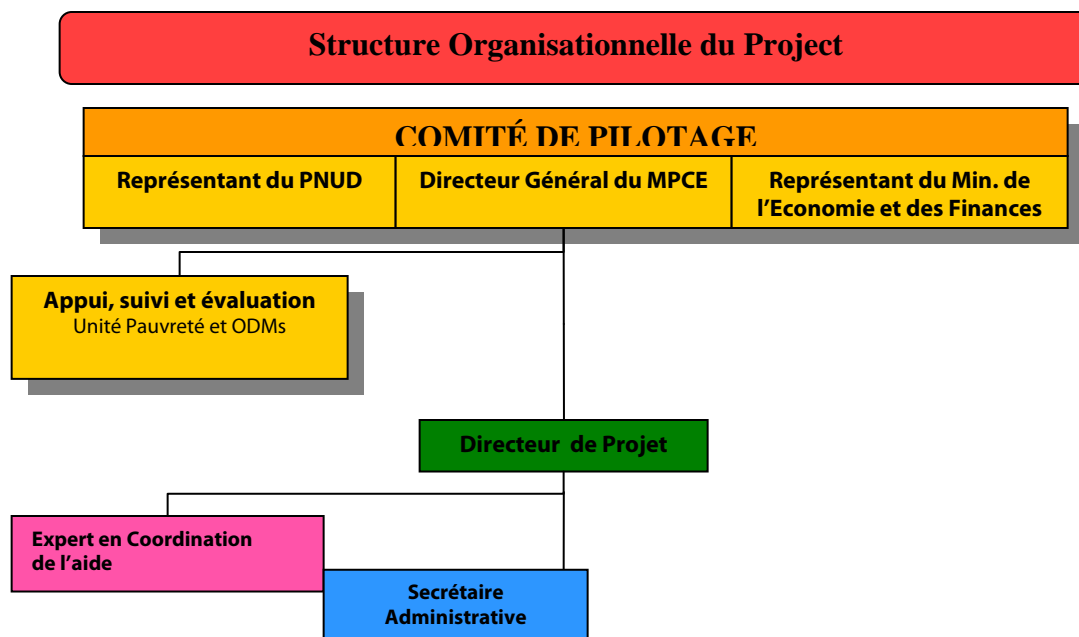
Le Comité de Pilotage est responsable de la prise de décisions de gestion incluant l'approbation des plans de travail du projet. Les décisions de comité de pilotage devraient être prises dans le respect des normes qui garantiront l'équité, la transparence, l'intégrité et la compétition internationale lorsque requise. Les décisions du Comité de Pilotage sont prises par consensus.

Le comité de pilotage se réunit périodiquement, au moins deux fois par année, et à des étapes clés du projet pour prendre des décisions sur le fonctionnement du projet. Le comité de pilotage peut se réunir également de manière exceptionnelle sur demande du directeur du projet lorsque ses prérogatives sont dépassées (problèmes de dépassement de délais et de budget).

Le PNUD recrutera un Directeur national et une Assistante Administrative. Le directeur national a la responsabilité de la gestion quotidienne du projet dans les limites fixées par le Comité de Pilotage. Le Directeur du Projet a pour responsabilité principale de s'assurer que le projet produit les résultats indiqués dans le document de projet, avec les standards de qualité et dans le budget et les délais. Il a pour rôle d'appuyer le Gouvernement dans la gestion des activités, la gestion administrative et financière du projet.

- Le Directeur Général du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme Président
 - Un représentant du Ministère de l'Économie et des Finances
 - Un responsable du PNUD
- Le Projet sera placé sous la responsabilité de l'Unité Pauvreté et Objectif du Millenium pour le Développement

Les attributions et responsabilités du Directeur (trice) de Projet, des Experts Techniques, de l'Assistant(e) Administratif (ve) et des chauffeurs sont précisées dans les termes de référence figurés respectivement dans l'annexe 3.



Pour le volet du Projet ; « Modernisation du cadre légal des affaires », les modes de fonctionnement et de gestion sont fixés dans un document de projet spécifique à cette activité.

II. CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION

Durant le cycle annuel :

Sur une base trimestrielle, une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats principaux, basé sur des critères de qualité et des méthodes mentionnés dans le tableau de suivi de la qualité ci-dessous.

Un journal des problèmes sera activé dans ATLAS et mis à jour par le Chef de Projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes ou des demandes de changement.

Sur la base de l'analyse initiale des risques soumise (voir annexe 1), un journal des risques sera ouvert dans ATLAS et mis à jour régulièrement en analysant l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre du projet.

Basé sur l'information ci-dessus enregistrée dans ATLAS, les rapports sur l'état d'avancement de projet (PPR) seront soumis par le chef de projet au Comité de Pilotage du projet via le chargé de programme, en utilisant le format de rapport standard disponible dans le « Exécutive Snapshot ».

Un journal des enseignements tirés du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour s'assurer que les leçons apprises soient enregistrées et que le projet soit révisé régulièrement pour en tenir compte et pour faciliter la préparation du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet

Un plan de suivi du projet sera activé dans l'atlas et mis à jour pour prendre en compte les actions/événements principaux de gestion du projet

Annuellement :

Rapport de Revue Annuelle du Projet. Le chef de projet prépare un rapport de revue annuelle qui sera partagé avec le comité de pilotage du projet et le comité pour l'effet induit. Le rapport de revue annuelle comprendra au minimum les informations contenues dans le format standard d'atlas pour le rapport trimestriel. Cependant, les informations pour le rapport de revue annuelle couvriront toute l'année avec les informations mises à jour pour chacun des éléments du QPR ainsi qu'un résumé des résultats par rapport aux cibles annuelles prédéfinies.

Revue annuelle du projet. Basé sur le rapport ci-dessus, une revue annuelle de projet sera conduite pendant le quatrième trimestre ou peu après, pour évaluer la mise en œuvre du projet et le plan de travail annuel (AWP) de l'année suivante. Pour la dernière année, cette revue sera une revue finale du projet. Cette revue est conduite par le comité de pilotage auquel peuvent s'associer au besoin d'autres partenaires/bénéficiaires du projet. Cette revue fera le point sur les progrès réalisés par rapport aux cibles et à l'« Output » et que ces derniers continuent de concourir à la réalisation de l'effet induit.

III. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le CPAP signé par le gouvernement et le PNUD qui fait partie de cet accord constituent ensemble un document de projet tel que mentionné dans l'Accord de Base Standard conclu entre le Gouvernement de la République d'Haiti et le Programme des Nations Unies pour le Développement signé le 28 juin 1973 et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent à ce document.

Conformément à l'article III de l'Accord de Base Standard, la sûreté et de la sécurité de l'organisme de mise en œuvre, de son personnel, de ses biens et des biens du PNUD placés sous sa protection sont de la responsabilité de l'organisme de mise en œuvre.

L'organisme de mise en œuvre devra :

- mettre en place et maintenir un plan approprié de sécurité, en tenant compte de la situation de sécurité dans le pays où le projet est mis en œuvre ;
- prendre en charge tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire de mise en œuvre et la mise en application du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer des modifications au plan si nécessaire. Le fait par l'organisme de ne pas mettre en œuvre et de ne pas maintenir comme requis un plan de sécurité approprié, sera considéré une infraction à cet accord

L'organisme de mise en œuvre accepte de faire tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au document de projet n'est utilisé pour fournir l'appui à des individus ou à des entités liés au terrorisme et que les bénéficiaires des fonds fournis par le PNUD dans ce cadre ne figurent pas sur la liste maintenue par le Comité du Conseil de Sécurité établi conformément à la résolution 1267 (1999). La liste des individus et des entités liés au terrorisme peut être obtenue à <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous contrats ou les accords subsidiaires passés dans le cadre de la mise en œuvre du projet..